

PROCÉDURE DE CANDIDATURE EN 1^{re} ANNÉE DU PARCOURS JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ



QU'EST-CE QUE LE PARCOURS JVD ?

Le parcours JVD consiste en un **dispositif innovant de conférences, notamment en anglais, sur les enjeux contemporains du droit**. Le parcours Julie-Victoire Daubié n'est ouvert qu'aux étudiantes et étudiants de l'Université Lumière Lyon 2, inscrits dans une formation incluant des cours de droit (Licence de Droit, Licence Administration Publique, Licence Bidi Droit/Sc-Po, Licence Bidi Sc-Po/Droit, Licence Bidi Droit/HAA, Double Licence Droit/Eco-Gestion, Double Licence Eco-Gestion/Droit). La capacité d'accueil est limitée à 30 étudiantes et étudiants. Un contrôle d'assiduité est effectué lors de chaque conférence.



COMMENT FONCTIONNE LA CANDIDATURE ?

La sélection est faite par les responsables du Parcours Julie-Victoire Daubié Marie Baudel, Aurélia Schahmaneche et Benjamin Moron-Puech. Elle repose très largement sur la motivation de l'étudiante et de l'étudiant et sur sa capacité à faire preuve d'ouverture d'esprit.

Le dossier complet de candidature doit être envoyé au plus tard le 4 décembre 2024 à l'adresse suivante : parcours.JVD@univ-lyon2.fr.



LES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- La fiche ci-jointe de candidature,
- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation, dans laquelle vous expliquerez les raisons pour lesquelles les droits de l'homme/humains vous tiennent à cœur ?
- La copie de la carte étudiante 2024-2025,
- Le relevé de notes du baccalauréat.



Pour tout renseignement complémentaire : <https://droit.univ-lyon2.fr/formation/parcours-julie-victoire-daubie-2024?ksession=d1230731-3eda-4194-996c-ea475db9646f>



